

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

Le rapport d'orientation budgétaire (R.O.B.) est une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants. C'est un moment fort de la vie communale puisqu'il s'agit d'apprécier au mieux le cadre du projet de Budget Primitif de l'exercice en cours, mais également d'aborder par anticipation la programmation des équipements publics pour les années à venir.


LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

CROISSANCE du PIB	2018	2019	PREVISION 2020
FRANCE	1,7%	1,2%	-11%
ZONE EURO (19/28 pays)	1,8%	1%	-7,7%
ETATS UNIS	2,9%	2,3%	-4,8%

INFLATION	2018	2019	PREVISION 2020
FRANCE	2,1%	1,3%	0,4%
ZONE EURO (19/28 pays)	1,6%	1,3%	0,2%

CONTEXTE NATIONAL	2018	2019	PREVISION 2020
DEFICIT PUBLIC (% du PIB)	2,5%	3%	9,9%

ANALYSE MACRO-ECONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 
ID : 034-213401169-20200710-02410072020-DE

Suite à la prise de mesures de confinement pour contrôler la crise sanitaire, les économies de nombreux pays, dont la France, ont été mises à l'arrêt entre fin mars et début mai. Selon les estimations de l'Insee, l'économie française aurait fonctionné à environ 35 % de la normale durant le confinement.

Après une baisse record du PIB de 5,8 % au 1^{er} trimestre, la contraction sera encore plus marquée au 2^{ème} trimestre (de l'ordre de 20 %) puisque ce dernier intègre un mois et demi de confinement. Par effet de base, avec le redémarrage graduel de certaines activités, le 3^{ème} trimestre enregistrera une forte croissance du PIB. Mais le niveau de ce dernier restera très inférieur à celui observé fin 2019. Au total, si l'épidémie reste maîtrisée, le recul du PIB en moyenne annuelle en 2020 pourrait avoisiner 11 %, avant que n'intervienne un rebond l'an prochain.

Dans ce contexte très particulier, les gouvernements et les banques centrales ont pris des mesures fortes de façon à préserver au mieux le tissu productif. Cette récession consécutive à la crise sanitaire va avoir un effet restrictif sur la demande, ce qui peut ralentir la reprise économique. On doit aussi s'attendre à un choc négatif sur les revenus des ménages les plus modestes, ce qui nécessitera une action de soutien des collectivités territoriales auprès de ce public. Un soutien au tissu entrepreneurial local peut s'avérer nécessaire.

Il reste que la crise va laisser des traces sur les bilans des entreprises, qui vont donc se montrer très prudentes dans les mois à venir en termes d'embauches et d'investissement. Il est donc à craindre que le chômage augmente très significativement malgré un recours massif au chômage partiel au cœur de la crise.

Par ailleurs, au-delà des mesures de sauvegarde mises en œuvre à court terme et des plans de relance à venir, les finances publiques vont souffrir durablement d'un effet de ciseaux entre des dépenses qui vont augmenter aussi vite (voir plus vite pour certaines) qu'avant la crise sanitaire et un montant de recettes fiscales qui va être plus bas du fait d'un niveau du PIB qui sera durablement plus faible que ce qu'il n'aurait été sans la crise.

A court terme l'inflation devrait rester modérée (pressions baissières sur les salaires suite à la dégradation du marché du travail, prix du pétrole bas). Par la suite elle pourrait peut-être légèrement se raffermir si les entreprises réussissent à transmettre dans leurs prix de vente les hausses de coûts liés aux changements dans les processus de production imposés par la crise sanitaire.

VUE D'ENSEMBLE DES REALISATIONS (2008-2019)

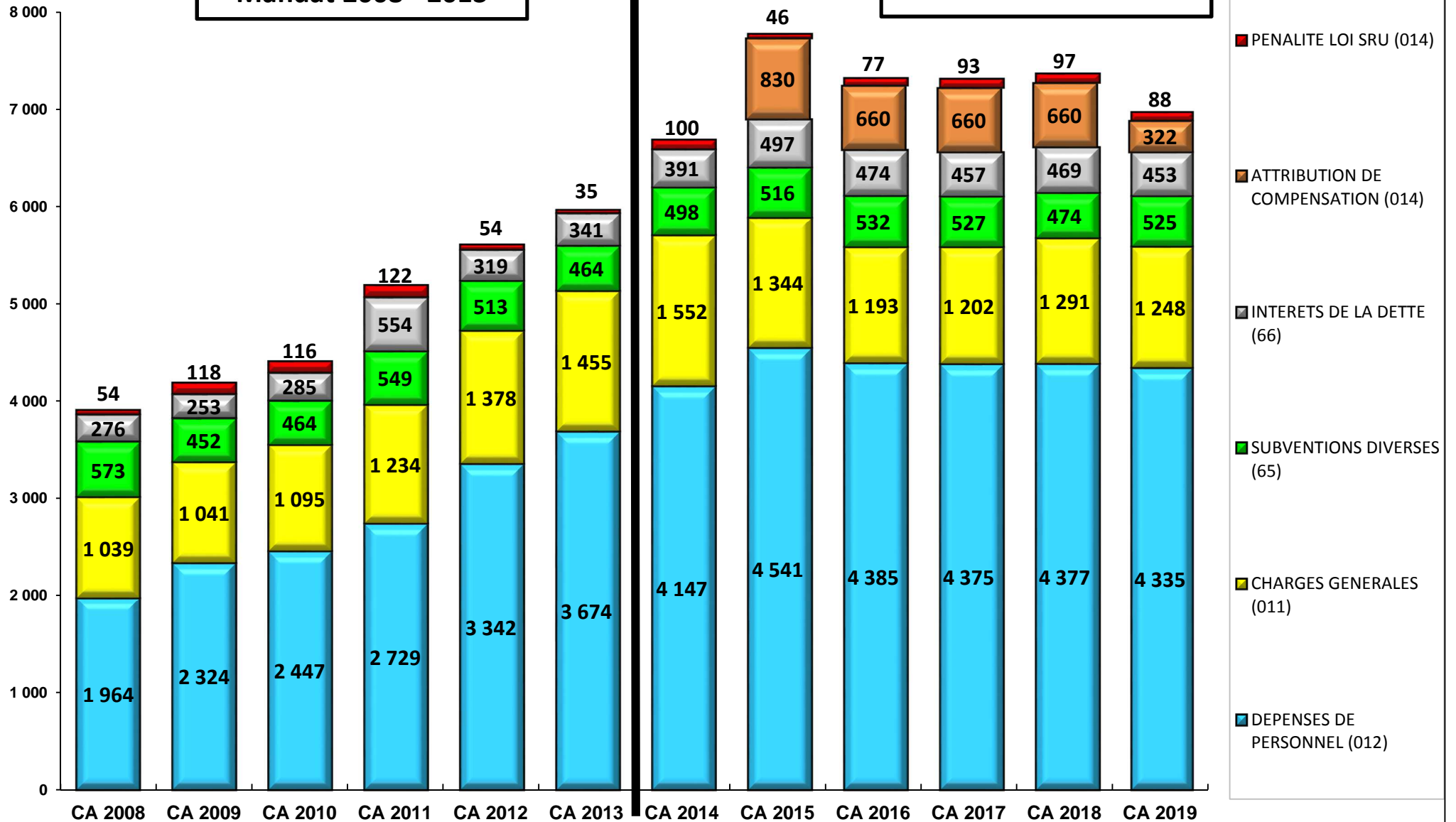
1- Evolution des dépenses réelles de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (En k€)	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Evolution 2018/2019
CHARGES GENERALES (011)	1 039	1 041	1 095	1 234	1 378	1 455	1 552	1 344	1 193	1 202	1 291	1248	-3,3%
DEPENSES DE PERSONNEL (012)	1 964	2 324	2 447	2 729	3 342	3 674	4 147	4 541	4 385	4 375	4 377	4 335	-1,0%
PENALITE LOI SRU (014)	54	118	116	122	54	35	100	46	77	93	95	88	-7,4%
ATTRIBUTION DE COMPENSATION (014)	0	0	0	0	0	0	0	830	660	660	660	322	-51,2%
SUBVENTIONS DIVERSES (65)	573	452	464	549	513	464	498	516	532	527	474	525	10,8%
INTERETS DE LA DETTE (66)	276	253	285	554	319	341	391	497	474	457	469	453	-3,4%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	0	0	111	0	0	1	79	96	3	11	33	7	-78,8%
TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 906	4 188	4 518	5 188	5 606	5 970	6 767	7 870	7 324	7 325	7 399	6978	-5,7%

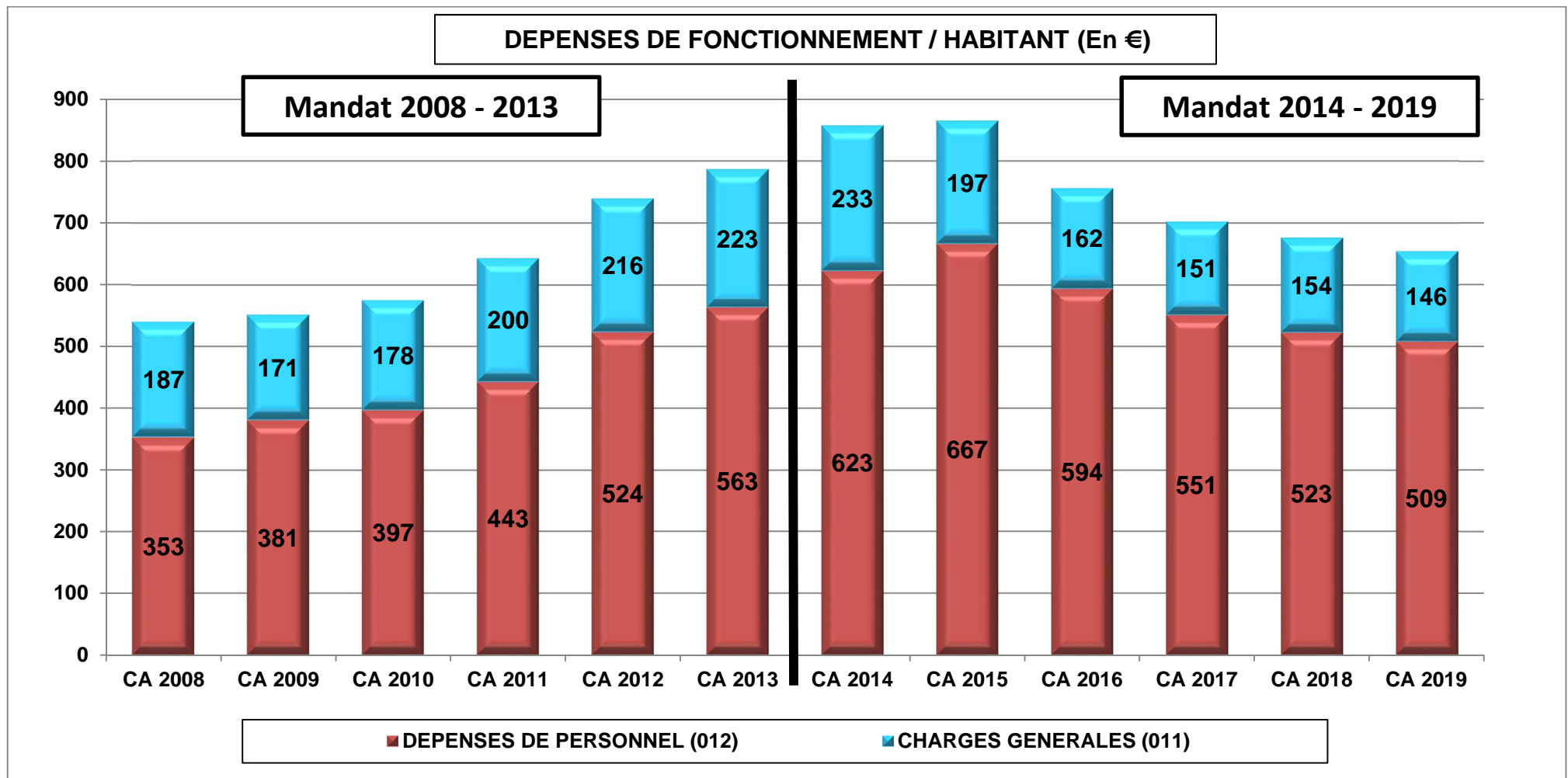
STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (k€)
2008 - 2019

Mandat 2008 - 2013

Mandat 2014 - 2019



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT/HAB (En €)	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
POPULATION INSEE	5 556	6 098	6 158	6 158	6 382	6 521	6 654	6 810	7 377	7 939	8 374	8 525
CHARGES GENERALES (011)	187	171	178	200	216	223	233	197	162	151	154	146
DEPENSES DE PERSONNEL (012)	353	381	397	443	524	563	623	667	594	551	523	509
TOTAL (Chap. 011 + Chap. 012)	540	552	575	644	740	787	856	864	756	702	677	655



Les charges générales :

→ Les dépenses du chapitre des charges générales (011) sont en 2019 inférieures à celles de 2018 (baisse de 3%).

Entre 2018 et 2019, le coût des charges générales passent de **154€/habitant** à **146€/habitant** soit une baisse de **5%**.

Cela démontre que ces dépenses sont toujours maîtrisées tout en priorisant les dépenses scolaires afin de répondre à une démographie scolaire en augmentation.

Les dépenses de personnel :

→ Le chapitre des dépenses de personnel (012) est en légère baisse par rapport à 2018 (baisses de 1%).

En **2019** les charges de personnel représentent **509€/habitant** pour **523€/habitant** en **2018** soit **2,7%** de baisse.

Cette dépense par habitant en 2019 est à un niveau inférieur à celle de 2012 (524€/habitant).

Cette maîtrise des charges de personnel a été possible en rationalisant l'organisation des missions municipales tout en maintenant une offre scolaire de qualité avec un public scolaire plus nombreux et en respectant les normes d'encadrement et en maintenant un régime indemnitaire de qualité.

2- Evolution des recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (En k€)	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	Evolution 2018/2019
REMBOURSEMENTS SALAIRES (013) *	59	97	205	164	127	186	107	256	340	267	181	148	-18,2%
PRODUITS DES SERVICES (70) **	201	254	220	248	321	416	516	716	666	688	570	570	0,0%
IMPOTS ET TAXES (73)	3 331	3 599	3 822	4 197	4 467	4 567	4 799	4 807	5 395	5 451	6 247	6 400	2,4%
DGF ET PRESTATIONS CAF (74)	885	1 029	1 124	1 144	1 160	1 459	1 642	1 503	1 462	1 474	1 330	1 517	14,1%
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (75)	17	12	28	25	19	42	31	54	38	62	97	90	-7,2%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	49	9	6	446	31	453	163	64	158	124	59	69	16,9%
TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	4 542	5 000	5 405	6 224	6 125	7 123	7 258	7 400	8 059	8 066	8 484	8 794	3,7%

* : remboursement des indemnités journalières, des salaires, des contrats CUI

** : recette de la restauration scolaire, de l'ALP, du centre de loisirs, des régies des manifestations culturelles, des emplacements du marché

STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (k€)
2008 - 2019

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

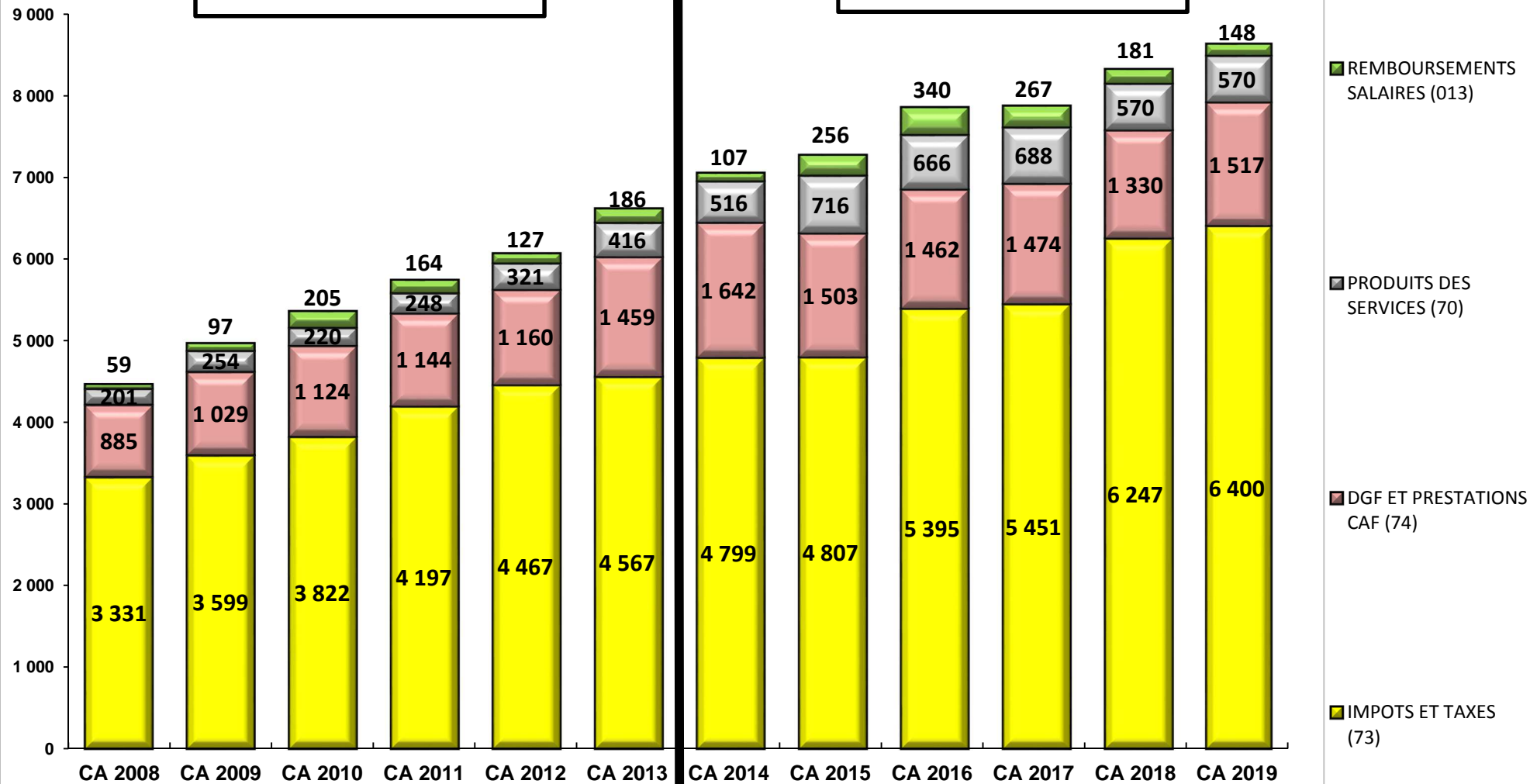
Affiché le



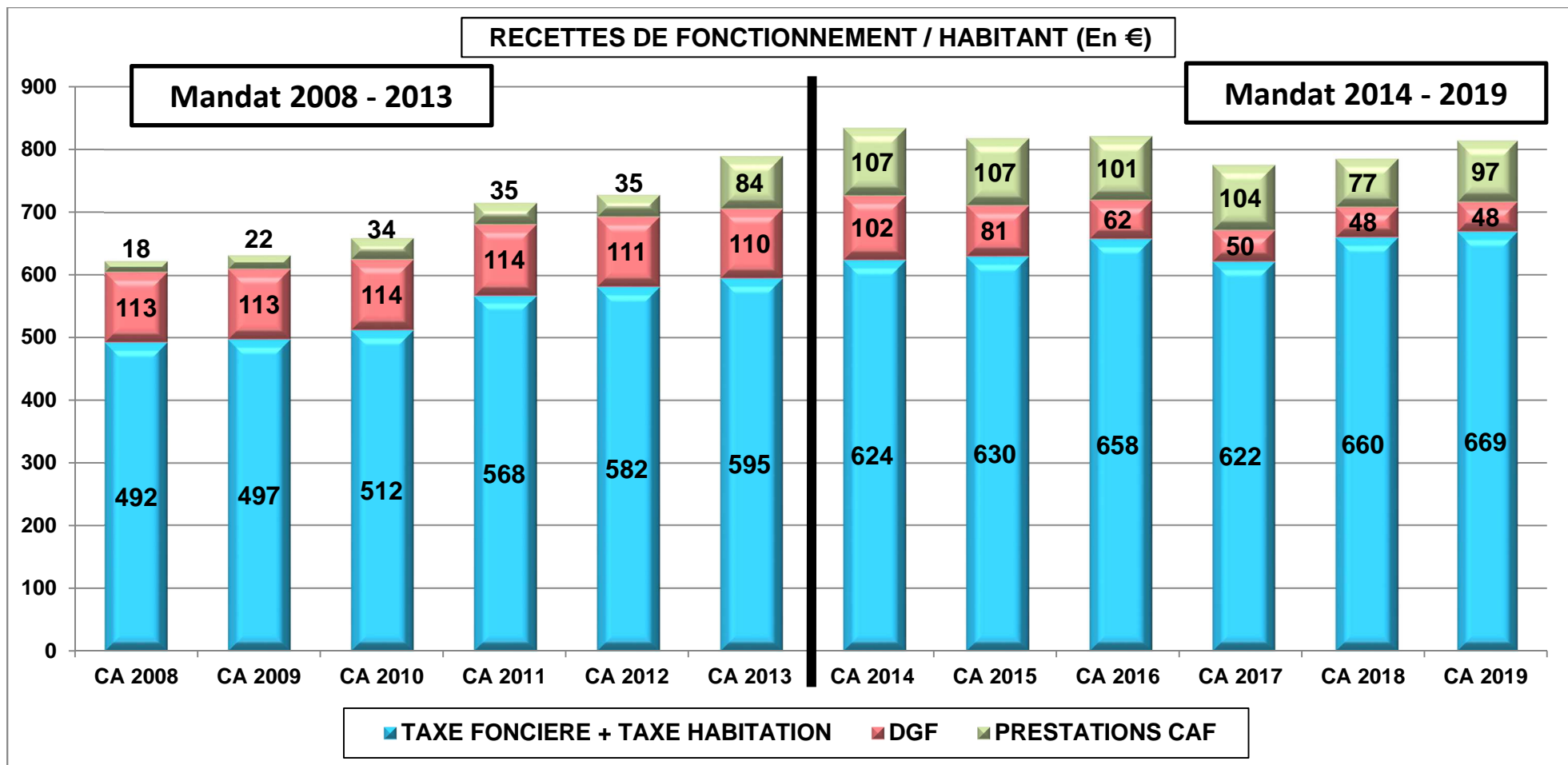
ID : 034-213401169-20200710-02410072020-DE

Mandat 2008 - 2013

Mandat 2014 - 2019



RECETTES DE FONCTIONNEMENT/HAB (En €)	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
POPULATION INSEE	5 556	6 098	6 158	6 158	6 382	6 521	6 654	6 810	7 377			
TAXE FONCIERE + TAXE HABITATION	492	497	512	568	582	595	624	630	658	622	660	669
DGF	113	113	114	114	111	110	102	81	62	50	48	48
AUTRES DOTATIONS DE L'ETAT	18	24	23	24	21	16	15	11	12	13	13	14
PRESTATIONS CAF	18	22	34	35	35	84	107	107	101	104	77	97
TOTAL	641	656	683	739	749	806	849	829	833	788	799	828



Commentaires :

Entre 2008 et 2011 la dotation de l'Etat suivait l'évolution de la population : entre **113** et **114€/habitant**

A partir de 2012, cette recette de l'Etat par habitant a commencé à baisser pour atteindre un niveau stabilisé autour de **50€/habitant** à partir de **2017**.

En **2019** elle représente seulement **48€/habitant** soit une baisse de **58%** par rapport à 2011.

Les recettes issues des taxes foncière et d'habitation ont progressées de **2,5%** entre 2018 et 2019.

En **2019**, ces recettes représentent **669€/habitant** soit **1,4%** de hausse par rapport à 2018.

EVOLUTION DU BESOIN DE FINANCEMENT

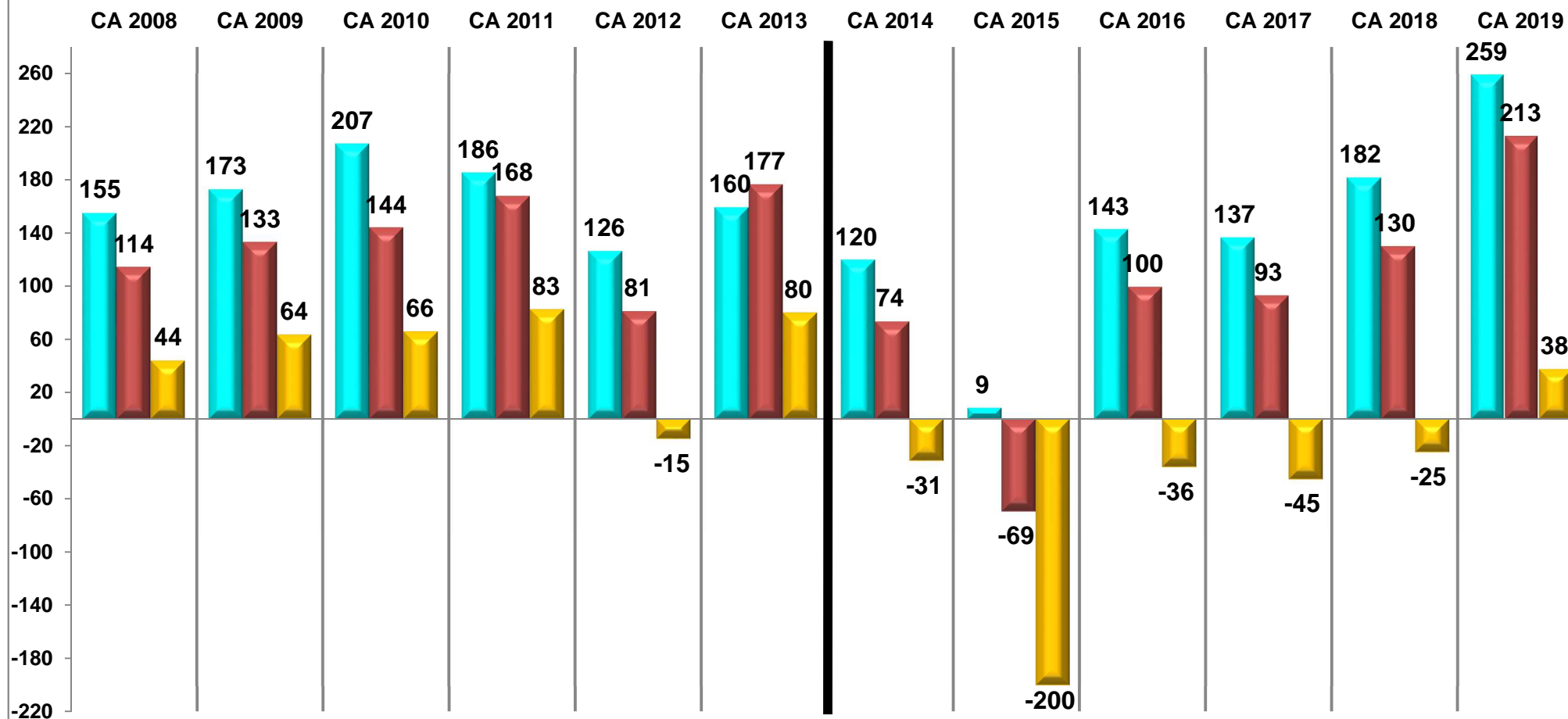
EPARGNE ET AUTOFINANCEMENT

EPARGNE (En k€)	Mandat 2008 - 2013						Mandat 2014 - 2019						Evolution 2018/2019
	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	
Dépenses de gestion (Hors dépenses exceptionnelles et intérêts de la dette)	3 630	3 935	4 122	4 634	5 287	5 628	6 297	7 277	6 847	6 857	6 897	6 518	-5,5%
Recettes courantes de fonctionnement (Hors recettes exceptionnelles)	4 493	4 991	5 399	5 778	6 094	6 670	7 095	7 336	7 901	7 942	8 425	8 725	3,6%
EPARGNE DE GESTION	863	1 056	1 277	1 144	807	1 042	798	59	1 054	1 085	1 528	2 207	44,4%
Intérêts de la dette	276	253	285	554	319	341	391	497	474	457	469	453	-3,4%
Dépenses exceptionnelles	0	0	111	0	0	1	79	96	3	11	33	7	-78,8%
Recettes exceptionnelles	49	9	6	446	31	453	163	64	158	124	59	69	16,9%
EPARGNE BRUTE	636	812	887	1 036	519	1 153	491	-470	735	741	1 085	1 816	67,4%
Capital remboursé	390	424	479	526	615	629	700	893	1 001	1 101	1 298	1 491	14,9%
EPARGNE NETTE	246	388	408	510	-96	524	-209	-1 363	-266	-360	-213	325	252,6%

EPARGNE/HABITANT (En €)

Epargne de gestion par habitant	155	173	207	186	126	160	120	9	143	137	182	259	41,9%
Epargne brute par habitant	114	133	144	168	81	177	74	-69	100	93	130	213	64,4%
Epargne nette par habitant	44	64	66	83	-15	80	-31	-200	-36	-45	-25	38	249,9%

EPARGNE / HABITANT (En €)



■ Epargne de gestion par habitant ■ Epargne brute par habitant ■ Epargne nette par habitant

Commentaires :

L'épargne de gestion résulte de la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles, hors recettes et dépenses exceptionnelles et hors intérêt de la dette.
Cette épargne a augmenté de **679 k€** entre 2018 et 2019 soit **44,4%**.

L'épargne brute = l'épargne de gestion – les intérêts de la dette – les dépenses exceptionnelles + les recettes exceptionnelles.
Elle a augmenté de **731 k€** entre 2018 et 2019 soit **67,4%**.

L'épargne nette = l'épargne brute – le remboursement du capital de la dette.
Cette épargne a progressé pour passer de -213 k€ en 2018 à **+325 k€** en 2019.

L'épargne nette est devenue positive en 2019 ce qui correspond au financement, avec les ressources propres de la commune, de la dette aussi bien en intérêt qu'en capital.

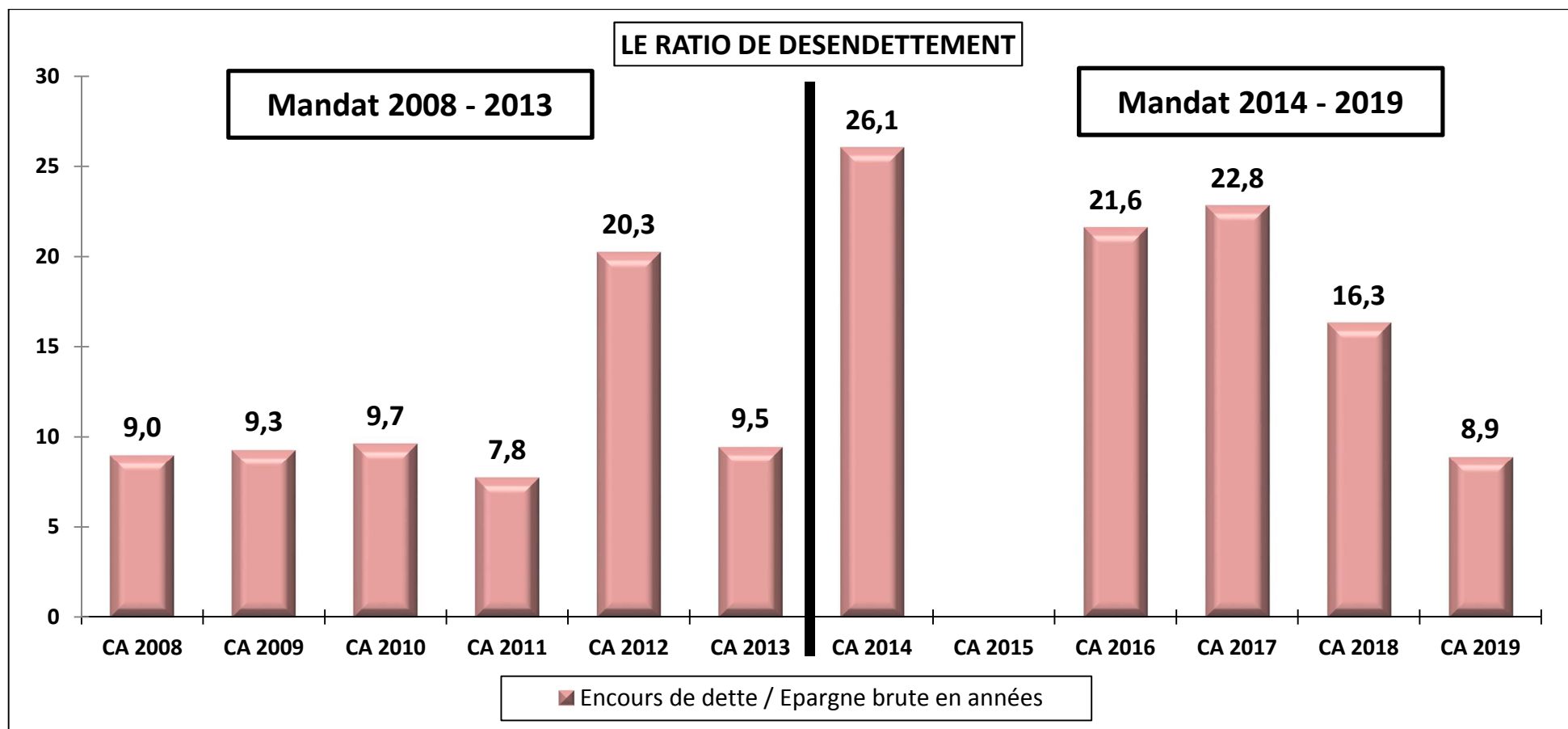
La commune obtient une épargne brute de **213€/habitant** supérieure de 63,8% de celle de 2018.

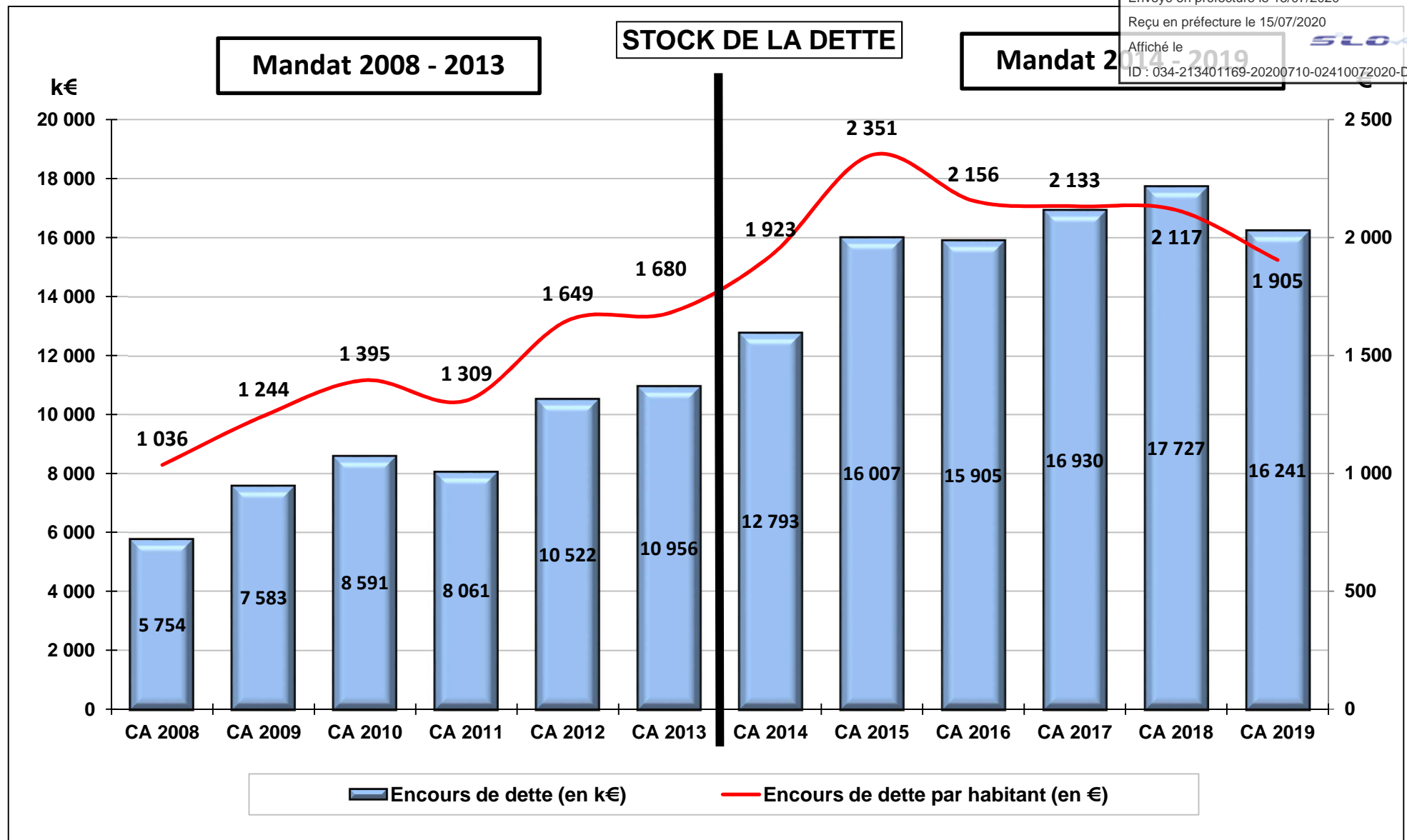
Le redressement financier continu de la commune est le fruit d'un double effort :

- une maîtrise des dépenses avec une politique d'économie sur des champs moins prioritaires
- l'augmentation de la contribution fiscale des habitants.

RATIO DE DESENETTEMENT

	CA 2008	CA 2009	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019
Encours de dette (en k€)	5 754	7 583	8 591	8 061	10 522	10 956	12 793	16 007	15 905	16 930	17 727	16 241
Encours de dette par habitant (en €)	1 036	1 244	1 395	1 309	1 649	1 680	1 923	2 351	2 156	2 133	2 117	1 905
Encours de dette / Epargne brute (en années)	9,05	9,34	9,69	7,78	20,27	9,50	26,05		21,64	22,85	16,34	8,94





Commentaires :

Un ratio de désendettement qui continue de diminuer fortement en passant de **16,3 ans** à **8,9 ans** en 2019.

Cet indicateur a retrouvé un niveau proche de la norme pour les finances d'une Commune de notre strate.

Après une hausse de la dette par habitant jusqu'en 2015 avec **2 351€/habitant**, cette indicateur est en baisse continue pour atteindre **1 905€/habitant** en 2019.

ETAT DE LA DETTE

Envoyé en préfecture le 15/07/2020

Reçu en préfecture le 15/07/2020

Affiché le



ID : 034-213401169-20200710-02410072020-DE

N°	PRETEUR	ANNEE 1er REMB.	DUREE	ANNEE FIN REMB.	TYPE DE TAUX	TAUX	CAPITAL	CAPITAL 31-12-19	ANNUITE
11	DEXIA	2001	20	2021	F	4,96	167 694	25 114	13 268
12	DEXIA	2004	25	2029	V	1,73	535 000	257 516	22 608
14	DEXIA	2005	25	2030	V	1,38	665 000	341 255	27 400
2	CREDIT AGRICOLE	2007	15	2022	F	4,68	1 100 000	220 000	87 061
17	CREDIT AGRICOLE	2007	25	2032	F	4,05	600 000	300 000	36 758
19	CAISSE D'EPARGNE	2008	22	2030	F	4,04	440 000	220 000	29 831
18	CREDIT AGRICOLE	2009	20	2029	V	1,79	1 500 000	818 832	91 722
20	CAISSE D'EPARGNE	2009	21	2030	F	1,36	1 500 000	936 335	84 239
21	DEXIA	2010	15	2025	F	2,51	125 000	53 527	10 026
22	DEXIA	2010	15	2025	F	2,51	325 000	139 170	26 068
23	DEXIA	2010	15	2025	F	2,81	1 803 141	884 709	150 882
24	CAISSE D'EPARGNE	2011	15	2026	F	4,94	1 000 000	541 144	93 317
25	CDC	2012	15	2027	F	4,51	1 500 000	921 509	139 767
27	CAF	2012	10	2022		0,00	72 410	21 723	7 241
26	CREDIT AGRICOLE	2013	15	2028	F	4,54	500 000	323 682	46 325
28	CREDIT AGRICOLE	2013	15	2028	F	4,11	480 000	329 607	43 998
29	CAISSE D'EPARGNE	2013	15	2028	F	4,27	1 000 000	674 233	90 623
30	CAF	2013	10	2023		0,00	14 906	5 962	1 491
32	CAISSE D'EPARGNE	2014	15	2029	F	3,05	500 000	342 488	41 662
34	CREDIT AGRICOLE	2014	15	2029	F	3,92	1 000 000	729 179	88 493
35	CAISSE D'EPARGNE	2014	15	2029	F	3,81	1 500 000	1 091 267	131 745
36	CAISSE D'EPARGNE	2015	20	2035	F	2,27	500 000	406 362	31 172
37	CDC	2015	20	2035	V	1,75	457 060	359 935	29 359
38	CREDIT AGRICOLE	2015	20	2035	F	2,17	1 000 000	811 145	61 765
39	CAISSE D'EPARGNE	2016	20	2036	F	2,05	550 000	463 245	33 591
40	CAISSE D'EPARGNE	2016	20	2036	F	1,08	700 000	579 987	38 962
41	CAF	2016	8	2024		0,00	192 000	120 000	24 000
43	CAISSE D'EPARGNE	2016	20	2036	F	1,90	350 000	305 573	21 077
44	CREDIT AGRICOLE	2016	20	2036	F	2,08	350 000	306 295	21 437
45	CAF	2016	5	2021		0,00	7 694	3 077	1 539
46	CAF	2017	10	2027		0,00	126 000	100 800	12 600
48	CREDIT AGRICOLE	2017	25	2042	F	2,28	1 000 000	939 222	52 589
53	CAISSE D'EPARGNE	2017	3	2020		0,00	500 000	200 000	200 000
47	CAISSE D'EPARGNE	2018	24	2042	F	2,28	1 000 000	968 313	54 217
49	CDC	2018	20	2038	F	1,62	500 000	467 818	29 291
50	CREDIT AGRICOLE	2018	15	2033	F	1,69	300 000	273 298	22 684
51	CDC	2018	20	2038	F	1,92	500 000	474 010	30 127
52	CAISSE D'EPARGNE	2018	20	2038	F	2,10	300 000	284 643	18 340
	TOTAL						24 660 905	16 240 975	1 947 275

Commentaires :

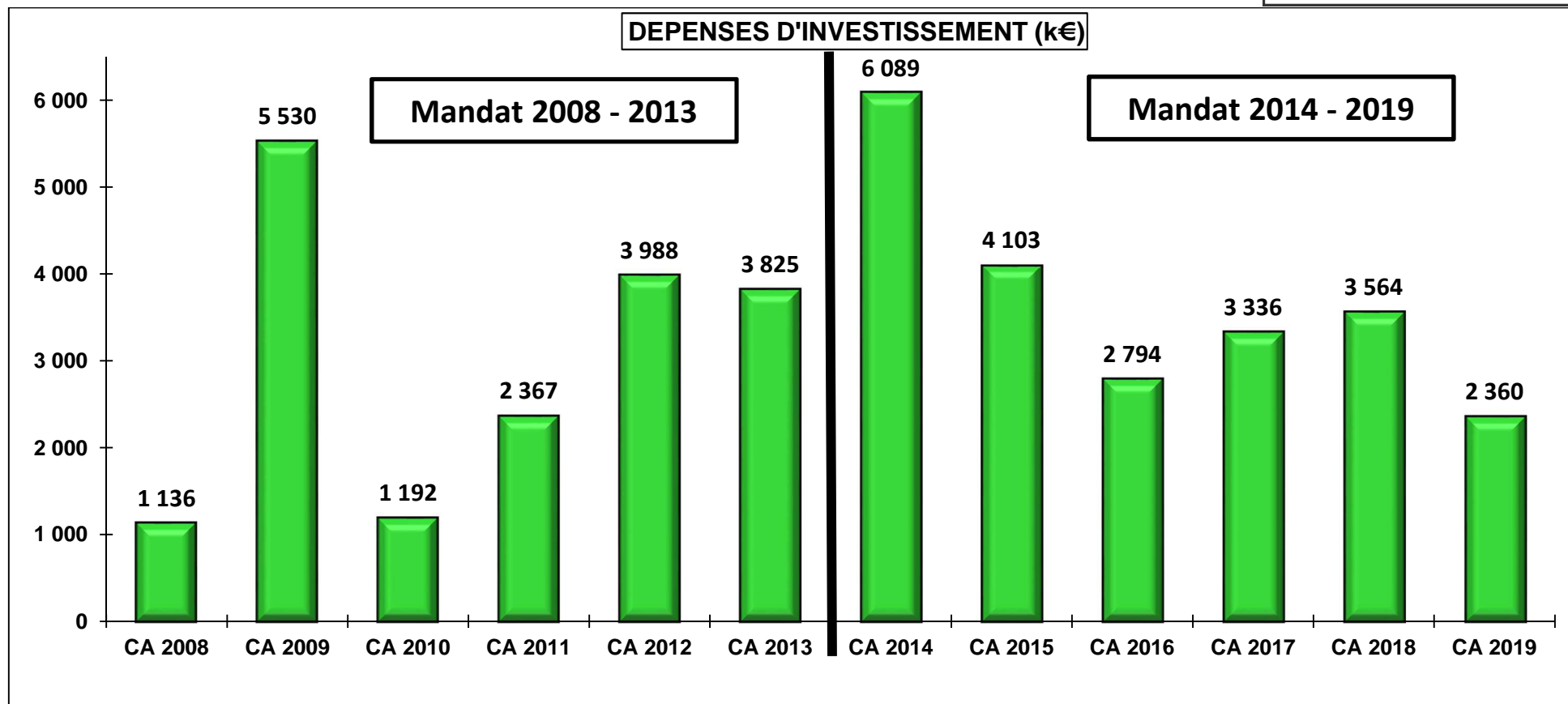
Sur l'ensemble des 38 emprunts, seuls 4 emprunts ont un taux variable. Il est à noter les 5 emprunts à taux zéro octroyés par la CAR.

Nous pouvons noter que 11 emprunts vont s'éteindre avant 2026.

Liste par année du nombre d'emprunt éteint :

ANNEE FIN REMB.	NB D'EMPRUNT
2020	1
2021	2
2022	2
2023	1
2024	1
2025	3
2026	1
2027	2
2028	3
2029	5
2030	3
2032	1
2033	1
2035	3
2036	4
2038	3
2042	2


DEPENSES INVESTISSEMENT 2008 – 2019



Commentaires :

- Total des investissements entre 2008 et 2019 : **40 M€** soit une moyenne de **3,36M€/an**
- Total du capital emprunté entre 2008 et 2019 : **21 M€** soit une moyenne de **1,92M€/an**

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2020 EN FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 
ID : 034-213401169-20200710-02410072020-DE

La crise sanitaire provoquée par le Covid19 aura un impact important sur les finances du budget 2020. La commune a dû réagir, dans l'urgence, afin de répondre aux besoins de sécurité sanitaire indispensables pour le personnel municipal et pour la population. Notamment dans les écoles où les dispositifs de protection devaient respecter un protocole établi par l'éducation nationale.

Les dépenses nécessaires liées à l'application de ces protocoles sanitaires sont évaluées autour de 185 k€.

L'excédent du budget de fonctionnement a continué d'augmenter en 2019 pour atteindre le montant de 1 865 k€.

Cela permettra d'absorber une partie du choc financier lié à la crise sanitaire.

Un certain nombre de prévisions budgétaires sont difficiles à évaluer à ce jour en raison de cette crise sanitaire. Il sera certainement nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires en fin d'année 2020 lors d'une décision modificative.

I - Les dépenses

1. Les services municipaux

Les crédits des dépenses de personnels n'ont pas été utilisés en totalité en 2019 par rapport au budget prévisionnel (42 000€ restant). Les dépenses de personnels s'élèveront à 4 481 600€ en 2020 soit une augmentation de 3% par rapport au montant consommé en 2019. Cette augmentation est liée d'une part aux évolutions de salaire dues à l'avancement de carrière des agents et d'autre part au personnel supplémentaire dû à l'éventuelle ouverture de nouvelles classes dans les écoles. Il est important de souligner que les salaires et les primes ont été maintenus pendant la période de confinement. Cette décision a été prise pour ne pas ajouter « une crise supplémentaire à la crise sanitaire » auprès du personnel municipal.

2. Charges à caractère général

Avec cette crise sanitaire et la période de confinement, certaines manifestations, activités scolaires et périscolaires ont été annulées. Cela engendre une baisse des dépenses des charges générales. De ce fait, en 2020 ces dépenses sont évaluées à 1 106 000€ soit une baisse de 11% par rapport à 2019.

3. Charges de gestion courante

Afin de soutenir les associations à traverser cette crise sanitaire, il est prévu de proposer un montant des subventions aux associations équivalent à 2019. Pour répondre à la crise sociale provoquée par cette crise sanitaire, la subvention au CCAS sera augmentée d'environ 20 000€ pour atteindre 260 000€. La subvention versée au Centre Socio Culturel Gutenberg sera conforme au montant prévu dans la convention soit 75 000€ majorée de 15 000€ correspondant à la régularisation d'un versement de 2019.


4. Les dépenses diverses

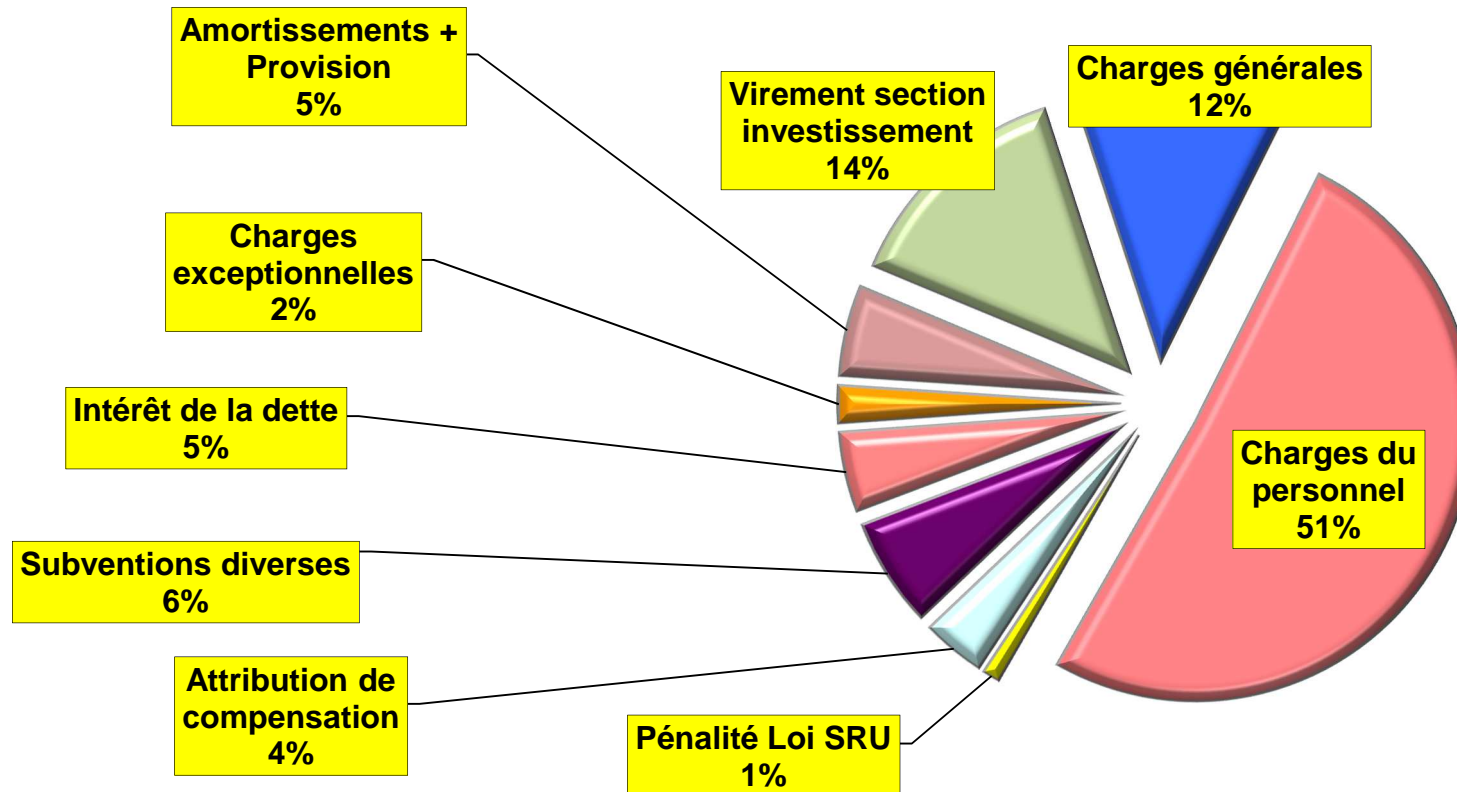
Cette année, le montant de la pénalité due à la carence en logements sociaux est de 87 000€ suivant l'notification reçue des services de l'Etat. Pour mémoire cette pénalité s'élevait à 88 281€ en 2019.

5. Virement à la section d'investissement

Après un excédent confirmé de 1,865M€ en 2019, nous pouvons prévoir un virement à la section d'investissement d'environ 1,2M€. Cette baisse est liée principalement à l'impact de la crise sanitaire.

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2020

Envoyé en préfecture le 15/07/2020
Reçu en préfecture le 15/07/2020
Affiché le 
ID : 034-213401169-20200710-02410072020-DE



II - Les recettes

1. Les dotations de l'Etat

Suivant les notifications communiquées par l'Etat, ces dotations restent stables en 2020. Le montant s'élève à 531 890€ soit une légère augmentation de 0,4%.

Pour mémoire en 2019, le total de ces dotations était de 529 829€.

2. Les autres financeurs

L'ensemble des prestations de la CAF représente un montant bien supérieur à celui de l'Etat pour le fonctionnement d'une Commune. En 2020, cette contribution composée du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et de la Prestation de Service Unique (PSU) est évaluée à 835 300€.

3. La fiscalité

La loi de finance 2020 assure une augmentation de la base fiscale de la taxe foncière de 1,2%.

La hausse de la base fiscale pour la taxe foncière est liée à l'inflation constatée entre novembre 2018 et novembre 2019.

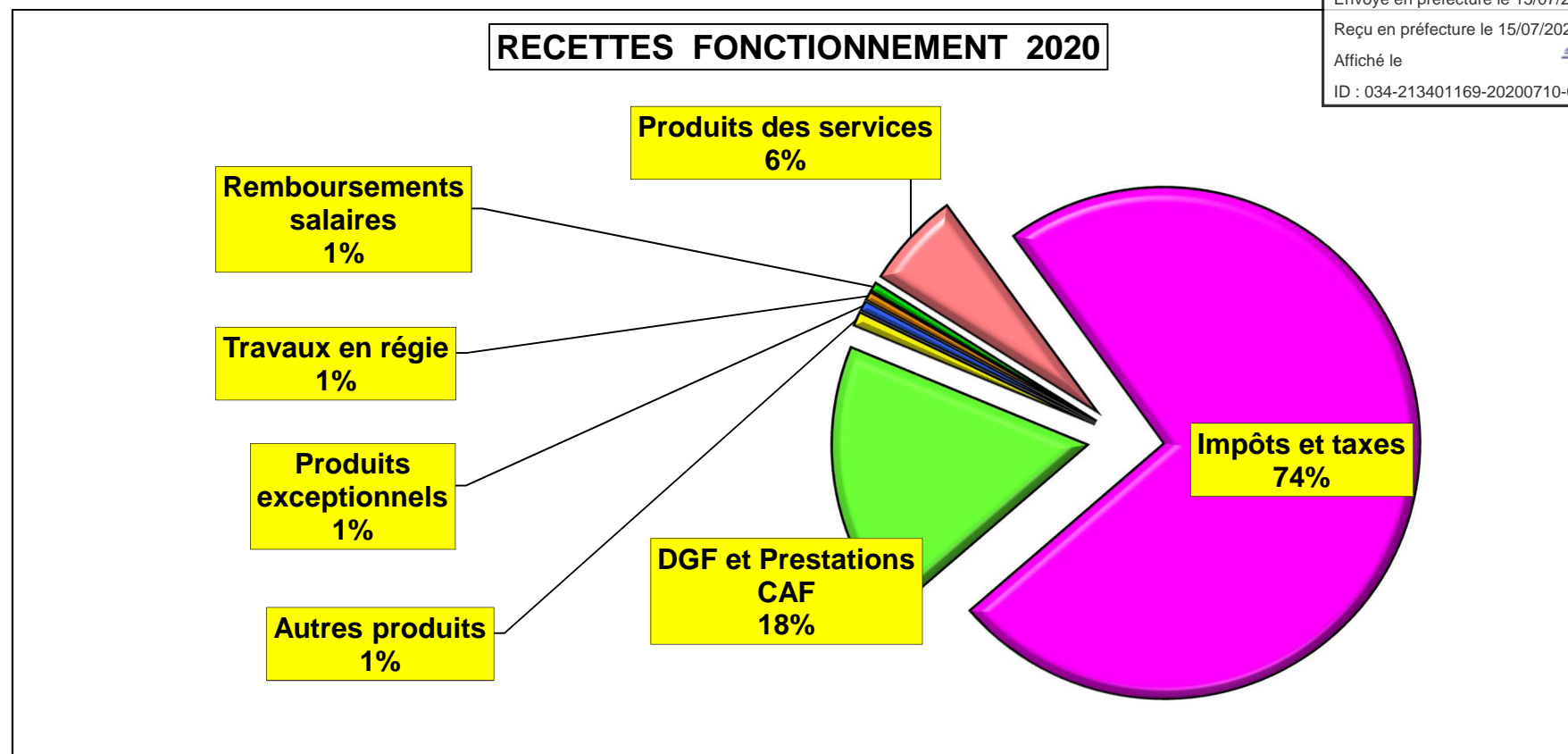
Concernant la taxe d'habitation, la loi de finance a fixé à 0,9% la revalorisation de la base fiscale, sachant que cette taxe ne sera plus prélevée par les collectivités dès 2021 et devrait disparaître pour tous au plus tard en 2023.

0% d'augmentation des taux communaux en 2020.

Le rendement fiscal sera autour de 5,8 M€.

4. Les produits de services

Ces recettes seront impactées par la période de confinement qui a engendré la fermeture des services périscolaires. Il est prévu une baisse de 6% de ces recettes par rapport à 2019 soit 536 000€ attendus.



III – Relations financières avec l’EPCI

Le transfert des compétences à Montpellier Méditerranée Métropole le 1^{er} janvier 2015 a obligé les communes à verser une attribution de compensation (AC). Depuis 2019, cette attribution est partagée entre la section de fonctionnement et la section d’investissement. Cela correspond enfin à la réalité des transferts effectués en 2015.

Notre commune versera en 2020 une AC de fonctionnement de 321 970€.

I – Les dépenses

Avec la période de confinement, la mise en œuvre des projets d'investissement a été compliquée car les services municipaux ont été monopolisés par l'application des protocoles sanitaires.

L'élection tardive de la nouvelle équipe municipale accentue cette situation. Malgré cela, il est prévu d'initier plusieurs projets d'investissement.

1. La rénovation thermique de l'école Joseph Delteil

En 2020, il est prévu de financer les études de programmation afin de mettre en place un plan de rénovation thermique de l'école Joseph Delteil. Cette opération complexe demande une programmation très précise en plusieurs tranches dans un site occupé. En effet, il sera nécessaire de réaliser les travaux de rénovation tout en assurant le fonctionnement normal de l'école.

2. L'aménagement d'une aire de jeu

L'aménagement de l'aire de jeu du monument aux morts avec un dispositif adapté aux enfants en situation de handicap sera réalisé en partenariat avec le CCAS.

3. Lancement des études de faisabilité pour :

- la transformation des granges de l'ancienne mairie en petite salle de spectacle
- l'aménagement de la place Pablo Neruda en place de quartier

4. Travaux d'aménagement des bâtiments liés au plan AD'AP

5. Opérations diverses

Ces opérations seront réalisées soit par des entreprises soit en régie :

- l'installation électrique du parc du château
- la création d'un réseau électrique rue Antoine Jérôme Ballard

6. Finalisation des investissements Ecole Pierre Soulages

Il est prévu de financer les dernières dépenses liées à ce projet de construction suivant le plan pluriannuel (cf tableau ci-dessous). Cela correspond aux levées de garantie suite à l'année de parfait achèvement.

II – Les recettes

Le financement de ces investissements sera partagé entre :

- le virement 2020 de la section de fonctionnement estimé autour de 1,205M€
- l'excédent de la section de fonctionnement de 2019 soit de 1,865M€
- les participations et les subventions estimées à 705k€
- le FCTVA et la taxe d'aménagement estimés à 440k€

Il n'y aura pas de nouveaux emprunts dans le budget 2020. Le budget sera équilibré avec les ressources propres de la commune.

III – Relations financières avec l’EPCI

Suite au partage de l’AC entre la section fonctionnement et la section investissement, l’AC investissement sera désormais d’un montant de 500 900€.

Il est à noter que ce montant recouvre les compétences suivantes :

- les travaux de voirie
- les aires d’accueil des gens du voyage
- la GEMAPI

INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS

En k€	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Groupe scolaire de la Valsière	27	501	2 905	3 273	1 461	305	8 472